



BAC PRO

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Débouchés

Le titulaire du bac pro ASSP travaille dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (hôpitaux, maisons de retraite, établissements de la petite enfance, centres de réadaptation, etc...). Il peut également exercer ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou handicapées. Les besoins les plus importants dans les années à venir se situent auprès des personnes âgées.

Métier(s) accessible(s)

- Assistant en soins et en santé communautaire
- Accompagnant de personnes fragilisées, handicapées
- Maîtresse de maison, gouvernante
- Responsable hébergement
- Responsable de petites unités en domicile collectif ;
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance

Conditions d'accès

Après une classe de 3ème.

Qualités développées

- La maîtrise de soi
- Le dynamisme
- L'autonomie, avoir le sens des responsabilités
- Analyse et organisation
- L'ouverture d'esprit
- La patience, la bienveillance
- La ponctualité, l'assiduité

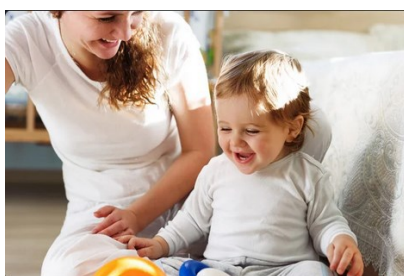
Attention les élèves sont soumis à certaines obligations vaccinales.

Présentation du bac pro

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Accompagnement, soins et services à la personne" possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux ou à domicile. Il assiste ces personnes dans les actes de la vie quotidienne, les aide à maintenir une vie sociale et participe aux activités de soin. Il peut également prendre part aux activités de gestion, et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement.

Les activités sont regroupées en quatre pôles :

- pôle d'activités 1: accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée ;
- pôle d'activités 2: intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne ;
- pôle d'activités 3: travail et communication en équipe pluriprofessionnelle ;
- pôle d'activités 4: réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné



Grille horaire approximative hebdomadaire des enseignements	2 ^{de}	1 ^{ère}	Tle
Enseignements professionnels	11	9,5	10
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1	1	-
Enseignements professionnels et généraux en co-intervention et/ou atelier de philosophie et/ou insertion professionnelle	-	-	1
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	2	2
Prévention Santé Environnement	1	1	1
Economie-Gestion	1	1	1
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	3,5	3	3
Mathématiques	1,5	2	1,5
Langue vivante A	2	2	2
Sciences physiques et chimiques	1,5	1,5	1,5
Arts appliqués et culture artistique	1	1	1
Education physique et sportive	2,5	2,5	2,5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3	3	3,5

Enseignements professionnels

Nutrition-alimentation : régimes alimentaires, comportement alimentaire, qualité des aliments

Services à l'usager : entretien de l'environnement de la personne (locaux, aménagement des locaux et de l'espace), préparation des collations et des repas

Ergonomie - soins : hygiène professionnelle, techniques de soins d'hygiène et de confort (aide à la toilette, habillage, surveillance de l'état de santé de la personne, aide à la prise de médicaments...)

Animation - éducation à la santé : conduite d'animation, actions d'éducation à la santé

Sciences médico-sociales : personnes aux différentes étapes de la vie et réponses institutionnelles (politiques de santé des différents âges: enfant, adolescent, personne âgée, personne malade, fin de vie), méthodologie d'intervention (bientraitance, projet individualisé, éthique et déontologie, qualité, travail en équipe), communication professionnelle et interpersonnelle

Biologie et microbiologie appliquée : système locomoteur, système immunitaire, maladies génétiques, infections nosocomiales et infections associées aux soins

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme de niveau 4. Les 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation. Cette durée ne peut être fractionnée en plus de six périodes, la durée de chaque période ne pouvant être inférieure à trois semaines.

Six semaines sont effectuées en classe de seconde. Seize semaines sont réparties en première et terminale dont huit semaines minimum en année Terminale.

Différents lieux de stage sont possibles, par exemple : les structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées, les structures d'accueil de la petite enfance, les écoles maternelles, le domicile privé des personnes, les structures d'aide à domicile, etc.



Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études en BTS est envisageable.

Par exemple:

- BTS SP3S (services et prestations des secteurs sanitaire et social) et BTS ESF (Economie Sociale et Familiale)

Il est aussi un tremplin pour accéder à des formations du secteur sanitaire et social:

- Diplôme d'Etat Infirmier, Aide-Soignant, Aide Médico-psychologique, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie sociale, etc.

Pour rechercher une formation:

- [Moteur de recherche de côté formation](#)

- [Moteur de recherche Onisep](#)

Où se former en Savoie?

- **Albertville**, Lycée professionnel le Grand Arc
- **Chambéry**, LPO Louis Armand
- **Saint Jean de Maurienne**, Lycée polyvalent Paul Héroult
- **Barberaz**, Lycée professionnel privé le Margériaz

Liens utiles

[Fiche Formation bac pro ASSP Onisep](#)

[Présentation du bac sur le site du lycée Paul Héroult](#)

